



**GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE** **MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 - PARIS**

# 2020-2026 : rénovez le service public déchets

- Maîtrisez toutes les mesures et les délais inscrits dans la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- Optimisez la gestion des déchets ménagers en identifiant enjeux, leviers techniques et innovations
- Profitez d'un réseau d'experts et de retours d'expérience pour créer une nouvelle dynamique des services de gestion des déchets

Organisée par :

**Techni.Cités**

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



**PROGRAMME  
& INSCRIPTION**



### 2020-2026 : rénovez le service public déchets

8 h 30

#### Accueil et émargement

9 h

#### Ouverture de la journée

- Joël Graindorge, DGST ER, Communauté d'agglomération, Collaborateur Techni.Cités

9 h 15

#### Décryptage de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

- Quelles obligations s'imposent aux collectivités et dans quels délais
- Intervenant en cours de confirmation

10 h

#### Retour d'expérience : du Territoire zéro déchet, zéro gaspillage au Contrat d'Objectif Déchets et Économie Circulaire (CODEC)

- Comment dynamiser un plan de prévention
- Les solutions pour reconvertir un centre de tri en faisant évoluer la ressourcerie existante
- En quoi les pratiques évoluent suite à la période COVID-19
- Anne-Sophie Gauquelin, Directrice du Service gestion des déchets, CA du Pays Voironnais
- Nelly Sicre, Responsable Animation, Réduction des Déchets (ARD), CA du Pays Voironnais

10 h 45

#### Pause

11 h

#### Quel avenir pour la consigne

- Rappel des termes de la loi Économie circulaire sur le dispositif de consigne pour réemploi et recyclage
- Avantages, inconvénients et contraintes... la consigne passée au crible
- Obligation ou volontariat ? Faut-il expérimenter ? On vous répond !
- Quel rôle des collectivités pour renforcer la couverture du hors foyer
- Bertrand Bohain, Délégué Général, Cercle National du Recyclage (CNR)

11 h 45

#### Pourquoi penser au contrôle d'accès automatisé de déchèterie

- Analyse de A à Z des plus-values d'un contrôle d'accès automatisé
- Les effets positifs de la solution smart access en période de crise sanitaire
- Guillaume Portella, Directeur commercial, STACKR
- Représentant d'une collectivité locale

12 h 30

#### Déjeuner

13 h 45

#### Obligation d'un tri à la source et/ou d'une collecte séparée des biodéchets d'ici à 2023 : retour d'expérience du Smictom Alsace Centrale

- Les dispositifs en place dans le cadre de l'appel à projets Ademe sur les biodéchets : coupler points d'apport volontaire et redevance incitative (RI)
- Les clés pour développer le tri à la source (compostage individuel, partagé...)
- Quels enseignements tirer de la période COVID-19
- Sylvie Pépin, Responsable du service prévention animation communication, Smictom Alsace Centrale

14 h 30

#### Collecte et innovations technologiques pour optimiser les tournées et les coûts : principaux leviers

- Partage de solutions à partir d'exemples de collectivités
- Que penser des scénarios de collectes « emballages-papiers » ou « fibreux-non fibreux », etc.
- Olivier Pasquier, Responsable régional, Inddigo

15 h 15

#### Comment prévenir et gérer les dépôts sauvages

- Le point sur l'évolution de la réglementation
- Réduire les dépôts sauvages : méthodes, retours d'expériences et bonnes pratiques
- Quels changements constatés suite à la crise Covid-19 et à la loi économie circulaire
- Pamela Aoun, Juriste, FNCCR<sup>1</sup>
- Céline Godoy, Chargée d'études déchets-économie circulaire, FNCCR

16 h

#### Déchets de chantier et économie circulaire : quel rôle incombe aux maîtres d'ouvrages publics

- Comment optimiser leur gestion et répondre à l'enjeu de l'économie circulaire en intégrant les prescriptions « déchets » dans les CCTP de réhabilitation-déconstruction
- Rym Mtibaa, Responsable projets bâtiment et Coordinatrice du programme Démocliès, Ecosystem

16 h 30

#### Prendre en compte la gestion des déchets dès la conception d'un projet

- Construction et aménagement : anticiper et concevoir une bonne gestion des déchets dès la conception du projet en s'appuyant sur le nouveau label engagement économie circulaire (2EC)
- Les exigences, la charte d'engagement des différents acteurs, la prise en compte de la future REP déchets du bâtiment
- Laurent Eisenlohr, Expert, Cerema

17 h

#### Conclusion et fin de journée



Journée animée par

**Joël Graindorge**,  
DGST ER, Communauté  
d'agglomération,  
Collaborateur Techni.Cités

(1) Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

**INFOS PRATIQUES** : la journée se déroulera de 9 h à 17 h 30 dans Paris intramuros (lieu à proximité du réseau de transports en commun).

Inscription en ligne sur : [bit.ly/2HcvpcC](https://bit.ly/2HcvpcC)

**CONTACT :**  
Elvire ROULET - [elvire.roulet@infopro-digital.com](mailto:elvire.roulet@infopro-digital.com)  
01 77 92 93 36

### BULLETIN D'INSCRIPTION

**Collectivité/établissement** .....

.....

Adresse .....

.....

Code postal..... Ville .....

**Participant**

Madame  Monsieur

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. .... Port. ....

E-mail\* .....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

**Règlement**

Organisme payeur et adresse de facturation .....

.....

Code postal..... Ville .....

N° TVA intracommunautaire .....

N° Siren .....

Ma collectivité règle par mandat administratif

Je joins un chèque<sup>1</sup> de .....€ TTC à l'ordre de Territorial

J'envoierai mon règlement à réception de la facture

N° Bon de commande/engagement .....

(1) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Date :

Cachet et signature :

### Je m'inscris et je choisis

Collectivités locales :

390 € HT\* (468 € TTC)

Entreprises publiques

et privées, établissements

publics : 590 € HT\* (708 € TTC)

\* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :  
accueil café, déjeuner, conférences-débats,  
documents et traitement de l'inscription.

Pour les inscriptions  
multiples, rendez-vous sur :

[bit.ly/2HcvpcC](https://bit.ly/2HcvpcC)

Journée d'étude « Gestion des déchets », tarifs d'inscription

J'accepte de recevoir les offres adressées  
par Techni.Cités ou ses partenaires

Je reconnais avoir pris connaissance  
des conditions générales de vente  
qui sont accessibles à l'adresse :  
<https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements> et les accepte sans réserve.

**Coordonnées bancaires :** TERRITORIAL SAS

RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial -

Code Banque : 30066 - Code guichet : 10949

Compte n°00020062001 - Clé RIB : 26

IBAN : FR76 3006 6109 4900 0200 6200 126

Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP

N° SIRET : 404926958 00053 - Code APE : 5813Z

Les journées d'étude sont organisées par la société  
TERRITORIAL SAS, société par actions simplifiées au capital  
de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place  
du Général de Gaulle - La Croix de Berry - BP 20156 -  
92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE  
sous le numéro 404 926 958.

### → INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera de 9 h à 17 h 30  
dans Paris intramuros (lieu à proximité  
du réseau de transports en commun).

### → À retourner avant le 8 octobre 2020 à :

Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

• Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

• [penelope.vincent@infopro-digital.com](mailto:penelope.vincent@infopro-digital.com)

